

Chers Partenaires,

Par mesure de précaution et sur la base des informations disponibles, Philips a émis en juin dernier une notification de sécurité assortie d'une action corrective* relative à l'identification de risques potentiels pour la santé liés à la mousse d'insonorisation utilisée dans certains appareils de pression positive continue (PPC) et ventilateurs de domicile. Dans le cadre de cette action corrective, il est prévu que les appareils concernés soient remplacés par une nouvelle unité (neuve ou remise à neuf) intégrant le nouveau matériau, ou réparés avec la nouvelle mousse d'insonorisation.

Sachez que toutes les équipes Philips sont pleinement mobilisées pour assurer la mise en œuvre de ce plan, de façon la plus qualitative et aussi rapidement que possible.

Ce processus d'action corrective comprend une première phase d'enregistrement de l'ensemble des numéros de série des dispositifs concernés sur un site dédié.

Cette étape est clé puisqu'elle permet de procéder à la livraison des dispositifs de remplacement. Les prestataires de santé à domicile ont rapidement réalisé ces démarches d'enregistrement, et à ce jour, près de 95% des dispositifs ont été enregistrés sur la plateforme dédiée.

Suite à ces enregistrements, Philips a pu entamer les premières livraisons de DreamStation 2 sur le mois de Septembre. Ce processus étant évolutif, les prestataires de santé à domicile sont régulièrement informés des livraisons à venir sur les prochains mois.

Notre objectif est de terminer les programmes de réparation et de remplacement dans un délai d'environ 12 mois. Nous tenons également informées les agences de réglementation de l'état d'avancement du plan.

Nous répondons activement aux sollicitations des sociétés savantes pour identifier les solutions les plus adaptées aux patients.

Pour toute information complémentaire sur la notification de sécurité, la liste complète des appareils concernés et les risques potentiels pour la santé, vous pouvez consulter le site philips.fr/SRC-update ou [nous contacter par e-mail](#).

En tant que Responsable SRC France, j'ai confiance en notre capacité à apporter un changement durable et à respecter nos engagements. Merci de votre compréhension.

Louis Poil-Burtin

Responsable SRC France

Pour plus d'informations, consultez la page philips.fr/SRC-update

*Il s'agit d'une notification de rappel pour les États-Unis uniquement, et d'une notification de sécurité assortie d'une action corrective en France notamment.

